Déclaration de la FSU

CSA-MEN du 4 nov. 2026

En préambule de ce CSA-MEN, la FSU souhaite alerter solennellement sur les conditions de préparation des élections professionnelles.

L'ensemble des agent·es des 3 versants de la Fonction publique sont appelé·es à voter du 3 au 10 décembre pour élire leurs représentant·es. Or malgré un engagement plein et entier de la direction de projet de la DGRH, le ministère de l'Éducation nationale est loin d'être prêt.

La préparation de ces élections donne une vue à cœur ouvert sur notre ministère : des agent·es débordé·es et en sous-effectif, des services déconcentrés qui agissent en toute autonomie, sans respecter parfois des consignes ministérielles et des cadrages règlementaires, une externalisation auprès d'un prestataire dont le monopole lui permet d'imposer ses contraintes.

L'organisation de ces élections, bien qu'encadrée par des décrets, arrêtés et circulaires, révèle de nombreuses difficultés qui viennent s'ajouter à un parcours de vote complexe et dissuasif :

- une adresse erronée vers la solution de vote dans la circulaire publiée au BO comme dans la carte électorale délivrée par l'ENSAP ;
- un mail prévu le 5 octobre permettant d'activer son espace électeur qui arrive le lendemain ou jamais ;
- l'accès au code de vote sur ENSAP prévu pour le 10 octobre dans la circulaire, puis repoussé au 13 octobre, sans que les OS en soient informées ;
- le logiciel Candelec arrêté pendant 17h à quelques heures de la fin de dépôt des candidatures ;
- un matériel électoral validé sur candelec, puis subitement invalidé, pour des motifs subjectifs ou non réglementaires ;
- des listes électorales incomplètes, erronées voire indisponibles, parfois envoyées au mépris du RGPD et dont l'affichage pourtant réglementaire n'est toujours pas effectif ;
- une procédure floue pour réaliser l'affichage des listes de candidat·es et candidates, etc.

Par ailleurs, un nombre non négligeable d'électeurs et électrices sont à ce jour dans l'incapacité de voter, comme par exemple les 33 % des personnels de l'académie de Nantes qui n'ont toujours pas accès à leur messagerie électronique professionnelles, ou encore les milliers d'enseignant·es détaché·es à l'étranger qui doivent être électeur·ices à une CAP.

Nous avons déjà relevé plusieurs éléments qui pourraient remettre en question la régularité du scrutin : ce n'est ni sérieux, ni acceptable !

Enfin, il n'y a toujours aucune matérialisation de cet événement majeur pour la démocratie sociale dans la Fonction publique, alors que ce devait être le cas dès la rentrée scolaire. Cette situation met les organisations syndicales sous pression et nous fait prendre le risque de voir à nouveau le taux de participation diminuer.

Face à ce fiasco prévisible, qui a comme un air de déjà vu, la FSU, porte depuis 2011 le retour au vote papier qui permettait une large participation des personnels. Si, comme le formule Monsieur le Ministre dans sa vidéo diffusée aux agent·es lundi dernier, « ces élections sont extrêmement importantes », il est urgent de mettre les moyens humains et politiques pour qu'elles soient une réussite.

Nous ne nous laisserons pas voler notre démocratie !